

Aucamville, le 30 novembre 2018

BUDGET PRIMITIF 2019

La commune d'Aucamville a contribué à l'objectif de redressement des comptes publics, tel qu'il ressortait de la loi de programmation des finances publiques, avec une baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement cumulée sur la période 2014-2018 de 1 200 000 €. En 2018, malgré la stabilité de l'enveloppe globale des dotations, la Dotation Globale de Fonctionnement de la commune a à nouveau été amputée de 50 000 €. La commune, a réussi, en adaptant sa gestion budgétaire et financière au contexte, à conserver une situation financière saine, malgré des produits courants peu dynamiques et un niveau d'investissement élevé. Malgré tout, son épargne nette a connu ces dernières années une inflexion à la baisse.

Le projet de loi de finances présenté le 24 septembre 2018 ne prévoit pas de grands bouleversements pour les finances et fiscalité locales. Ce projet de loi, dans la continuité de celui de l'année précédente, est marquée par la stabilité des dotations en enveloppe globale, la maîtrise des dépenses avec la poursuite des contrats de limitation de dépenses de fonctionnement pour les plus grosses collectivités, la mise en place de la deuxième tranche de baisse de la taxe d'habitation et la réduction du nombre de contrats aidés dans la fonction publique.

Dans ce contexte, le budget 2019 de la commune s'élève à 8 751 296 € en section de fonctionnement et 5 190 546 € en section d'investissement.

Les recettes de fonctionnement dont les estimations ont été faites avec la prudence nécessaire diminuent alors que les dépenses de fonctionnement augmentent sous l'effet de la dynamique urbaine de la commune.

Le programme d'investissement de 3 061 K€ (hors acquisition foncière) reste de niveau constant, il nécessite un recours à l'emprunt de 1275 K€ qui sera couvert pour partie par le résultat de clôture de l'exercice 2018.

Précision méthodologique :

- *La loi de finances 2019 dont certaines dispositions sont citées dans cette note est en cours d'examen par les parlementaires et susceptible d'être modifié d'ici son adoption définitive.*
- *Compte administratif prévisionnel 2018 : les résultats de l'exercice 2018 ont été évalués d'après les réalisations constatées au 30 septembre 2018 et complétés par une évaluation au 31 décembre 2018. Les résultats définitifs ne seront connus qu'à la clôture de l'exercice 2018.*
- *Tous les postes budgétaires ne font pas l'objet de commentaires. Seuls les plus importants ou comportant des enjeux particuliers sont traités. Le chapitre 042 en fonctionnement et 040 en investissement sont des chapitres d'ordre budgétaire avec des montants prédéfinis (écritures techniques liées aux amortissements)*

FONCTIONNEMENT

Dépenses	Total voté 2018	BP 2019
011 Charges à caractère général	1 803 520	1 936 627
012 Charges de personnel	4 919 117	4 932 436
65 Autres charges de gestion	590 740	589 856
66 Charges financières	51 000	46 080
67 Charges exceptionnelles	30 468	28 579
014 Atténuations de produits	157 018	150 000
022 Dépenses imprévues	20 000	20 000
042 Opérations d'ordre entre sections	375 325	323 300
023 Virement à la section d'investissement	846 674	724 418
Total	8 793 862	8 751 296

Recettes	Total voté 2018	BP 2019
70 Produits des services	1 014 959	1 048 672
73 Impôts et taxes	5 833 836	5 876 911
<i>dont fiscalité directe</i>	2 398 099	2 453 451
<i>dont reversements CU</i>	2 948 087	2 936 698
<i>dont autres</i>	487 650	486 762
74 Dotations et participations	1 695 208	1 650 424
75 Autres produits de gestion courante	150 414	138 683
76 Produits financiers	-	-
77 Produits exceptionnels	-	0
013 Atténuation de charges	93 445	30 846
042 Opérations d'ordre entre sections	6 500	5 760
002 Excédent antérieur reporté		
Total	8 794 362	8 751 296

INVESTISSEMENT

Dépenses	Total voté 2018	BP 2019
001 Résultat d'investissement reporté		
10 Dotations et subventions	-	
13 Subventions investissement	45 400	
16 Remboursement dette	193 114	173 904
EQUIPEMENT	4 471 067	4 910 882
20 <i>immob. Incorporelles</i>	260 932	
204 <i>subventions équipement</i>		
21 <i>immob. Corporelles</i>	447 298	
23 <i>immob. En cours</i>	3 762 837	
020 Dépenses imprévues	145 090	100 000
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	157 580	0
040 Opérations d'ordre entre sections	6 500	5 760
Total	5 018 751	5 190 546

Recettes	Total voté 2018	BP 2019
021 Virement de la section de fonctionnement	846 674	724 418
001 Résultat d'investissement reporté	714 415	0
10 Dotations et fonds divers	1 730 921	385 000
1022 <i>dotations et fonds divers (fctva)</i>	340 000	385 000
1068 <i>affectation des résultats</i>	1 390 921	
13 Subventions investissement	1 193 836	482 500
16 Emprunts		1 275 328
23 Immobilisations (238 avance marchés)		
024 Cessions terrain		2 000 000
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	157 580	0
040 Opérations d'ordre entre sections	375 325	323 300
Total	5 018 751	5 190 546

Précision : Pour la section d'investissement, le total voté 2018 comprend également les restes à réaliser de l'année 2017 ainsi que la reprise des résultats de l'année 2017, ce qui explique les écarts avec les prévisions 2019 qui peuvent être constatés sur certains chapitres.

1) Les recettes de fonctionnement courant : 8 746 K€

Les recettes de fonctionnement courant diminuent de 42 K€ par rapport aux prévisions 2018, soit -0.5 %. Les principales causes sont les baisses de la DGF, l'impact du transfert de places en crèche privée sur la participation de la CAF, sur les participations famille et la fin du dispositif des contrats aidés.

En K€	Total voté 2018	BP 2019
Produits des services	1 015	1 049
Impôts et taxes	5 834	5 877
Dotations et participations	1 695	1 650
Autres produits gestion courante	150	139
Atténuation de charges	93	31
TOTAL	8 787	8 746

PRODUITS DES SERVICES : CHAPITRE 70 1 049 K€

Les prévisions budgétaires 2019 du chapitre 70 sont en hausse du fait principalement de l'augmentation des recettes des régies restauration et ALAE (hausse des effectifs), et ce, malgré la baisse des recettes de la régie crèche Bambins. En effet, l'année 2019 sera marquée par le transfert de 14 places en crèche privée à compter du mois d'août 2019.

Les recettes liées aux redevances des services connaîtront également en 2019 une augmentation liée à la hausse de fréquentation de la cantine et l'ALAE. Pour rappel, les tarifs cantine/ALAE avaient été augmentés de 5 % à compter de janvier 2018.

Compte	Désignation	Total voté 2018	BP 2019
70311	concessions cimetièrre		5 000
7067	repas cantine et ALAE	499 396	546 188
7066	portage	70 000	70 000
7066	creche bambins	95 000	83 092
7066	creche lutins	161 000	164 071
7066	Halte garderie	13 440	15 221
70632	centre de loisirs	160 483	139 590
70632	centre de loisirs Convention Vacs Loisirs CAF	0	10 000
70873	remboursement frais CCAS	1 000	500
70878	terrains en friches	1 000	1 000
70878	charges immeubles	7 000	6 500
70878	remb frais fourrière	0	500
7062	produits culture	4 890	4 260
7062	abonnements bibliotheque	1 000	2 000
7088	disques de stationnement	250	250
7088	régie fourrière animale	500	500
TOTAL		1 014 959	1 048 672

Compte	Désignation	Total voté 2018	BP 2019
73111	contributions directes : taxe d'habitation, taxe foncières	2 398 099	2 453 451
7318	roles supplémentaires	-	-
73211	attribution compensation reversée par Toulouse Métropole	2 837 046	2 814 290
73212	dotation solidarite communautaire (DSC)	111 041	122 408
7336	droits de place : occupation du domaine public	5 170	4 182
7336	droits place : marche de plein vent	16 480	16 580
7368	emplacements publicitaires TLPE	86 000	86 000
7381	droits mutation	380 000	380 000
TOTAL		5 833 836	5 876 911

➤ **La fiscalité : 2 453 K€**

Les prévisions ont été établies sur la base d'une évolution physique des bases nettes d'imposition de + 1 % pour la TH, + 0.5 % pour la TFPB et - 0.5 % pour la TFPNB, et par application d'un coefficient de revalorisation des bases de 1.024. A taux constant, il s'ensuit une recette nouvelle de 55 K€ par rapport au budget 2018.

➤ **Reversements de Toulouse métropole : 2 937 K€**

Ces reversements se composent de 2 éléments :

- Attribution de compensation : venant compenser d'une part les ressources de taxe professionnelle perçues par la commune en 2000 qui ont été transférées à la communauté d'agglomération du Grand Toulouse. Ces montants sont diminués des transferts de charges successifs intervenus depuis 2000 puis 2008 et 2015.
Selon la méthodologie financière et les décisions de la CLETC (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) ce montant diminue de 22 K€ chaque année, afin d'étaler dans le temps les transferts de charges.
- Dotation de solidarité : pour 2019, le montant à percevoir est identique à celui perçu en 2018, soit 122 K€, mais en augmentation de 11 K€ par rapport au BP 2018 suite à la délibération prise par Toulouse Métropole en octobre 2018 dans le but d'accroître la solidarité communautaire.

➤ **Les droits de mutation : 380 K€**

Les droits de mutation connaissent une bonne dynamique en 2018 sur la même continuité que 2017. Au vu des du marché immobilier actuel, nous pouvons envisager que les droits de mutation atteignent en 2019 le même niveau qu'en 2018.

En K€	2014	2015	2016	2017	Réalisations 31 12 2018	2019
Droits de mutation	300 K€	371 K€	365 K€	397 K€	380 K€	380 K€

DOTATIONS ET PARTICIPATIONS : CHAPITRE 74

1 650 K€

Les prévisions 2019 pour le chapitre 74 sont en baisse par rapport au budget 2018 de 63 K€. La perte de DGF continue en 2019 pour la commune malgré les annonces de stabilisation faites par le gouvernement. Les participations de l'Etat au titre des emplois d'avenir disparaissent. La participation CAF au titre de la PSU diminue du fait du transfert de 14 places crèche bambins en crèche privée. Le FCTVA attendu au titre des dépenses d'entretien des bâtiments publics est prévu en baisse en 2019 après une première année de versement.

Compte	Désignation	Total voté	BP 2019
7411	Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)	222 983	193 021
74121	Dotation de Solidarité Rurale (DSR)	87 527	91 434
744	FCTVA	10 000	2 500
74835	Compensation taxe d'habitation	60 511	60 000
74834	Compensation taxes foncières (bâties et non bâties)	4 716	4 700
74712	Emplois d'avenir	11 767	0
74718	Contrat unique d'insertion	18 708	24 274
74718	Fond d'amorçage rythmes scolaires	28 000	42 800
74718	Indemnité régisseur police	110	0
74748	Participation Fonbeuzard RAM	20 000	26 000
74748	Participation Fonbeuzard église	760	760
7478	CAF	1 220 126	1 204 935
7478	divers	10 000	0
TOTAL		1 695 208	1 650 424

➤ **DGF : dotation globale de fonctionnement : 193 K€**

Le projet de loi de finances 2019 prévoit une stabilisation de l'enveloppe globale de la DGF. Néanmoins, le montant prévisionnel de DGF pour 2019 a été estimé en baisse de 30 K€ pour la commune par rapport aux recettes encaissées en 2018.

	2015	2016	2017	BP 2018	Réalisé 2018	2019
Montant DGF en K€	560	390	263	263	223	193

➤ **Les participations de la CAF : 1 205 K€**

La gestion transférée de 14 places en crèche à un organisme privé dès le mois d'août 2019 a pour conséquence une perte de participation de la CAF en matière de PSU à hauteur de 34 K€ pour 2019.

➤ **Les recettes liées au dispositif d'insertion : 24 K€**

Malgré les annonces gouvernementales, la commune a pu conclure en 2018 sept nouveaux contrats aidés. Ces aides concernent 7 contrats en CAE. 2019 est marquée par la fin du dispositif emploi d'avenir.

	2016	2017	2018	Réalisations 31/12/2018	2019
Emplois d'avenir	82	56	12	11	0
CUI	1	46	19	30	24
TOTAL	83	102	31	41	24

➤ **Le fonds d'amorçage des rythmes scolaires : 43 K€**

Le dispositif Fonds d'amorçage des rythmes scolaires est reconduit en 2019 et a été prévu pour l'année entière sur la base de 856 élèves.

AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTES : CHAPITRE 75 139 K€

La baisse des prévisions 2019 de 12 K€ par rapport aux prévisions 2018 trouve son origine dans la fin des baux de location des locaux de la trésorerie, des Pompes funèbres Barrué et du logement situé 91 route de Fronton ainsi qu'à la prévision à la baisse du montant des locations de salles.

ATTENUATION DE CHARGES : CHAPITRE 013 31 K€

Ce chapitre concerne le remboursement par l'assurance des salaires et charges liés à certaines absences du personnel. Avec une baisse de 63 K€ par rapport au total voté 2018, les prévisions 2019 correspondent au passage de deux congés longue durée à demi traitement ainsi qu'un congé longue maladie.

2) Les dépenses de fonctionnement courant : 7 609 K€

Les dépenses courantes sont constituées des chapitres 011, 012, 65 et 014.

Dans la continuité du budget 2018, les dépenses courantes inscrites au budget primitif 2019 augmentent de 138 K€ par rapport à 2018, soit + 1.85 %.

Les charges de personnel ont été évaluées pour 2019 à quasiment le même montant que celui prévu en 2018 (+ 13 K€).

Ce sont essentiellement les dépenses à caractère général qui sont à l'origine de l'augmentation des dépenses de fonctionnement courant (+133K€), hausse légèrement atténuée par la baisse des autres charges de gestion courante (-6 K€) et des atténuations de produits (-9 K€).

CHARGES A CARACTERE GENERAL (011) : 1 936 K€

Contrairement à la tendance baissière des charges à caractère général entre 2017 et 2018, les charges à caractère général augmentent de 133 K€ entre 2018 et 2019, soit + 7.37%.

Les raisons principales de cette progression sont :

- De nouveaux crédits budgétaires sur le budget de la petite enfance correspondant à l'achat de 14 places en crèche privée (+82 K€),
- L'augmentation du budget fluides (+30 K€), budget bâtiment (+11 K€) pour une prestation d'entretien des toitures, budget espaces verts (+11 K€),
- La hausse du budget formation inscrit sur le service RH (+22 K€)
- La hausse du budget restauration (+5 K€) due à l'augmentation des effectifs atténuée par la baisse des repas en crèche à compter du transfert des places en structure privée.

Certains postes de dépenses diminuent néanmoins entre 2018 et 2019, il s'agit du budget police (-11 K€) du fait de la mise en place du nouveau marché surveillance des sites communaux, et du budget culture (-3 K€) du fait de la diminution du nombre de manifestations.

- petite enfance : + 82 €
- éducation-jeunesse : + 1 K€
- restauration : + 5 K€
- culture sport vie associative : - 3 K€
- technique-urbanisme-environnement : + 37 K€
- hygiène sécurité : - 3 K€ (transfert du budget prévention au sein du budget ressources humaines)
- police : - 11 K€
- communication : + 3 K€
- administratif et moyens généraux : + 22 K€

	Total voté 2018	BP 2019
PETITE ENFANCE	23 050	104 570
relais	4 230	4 230
creche bambins	6 360	6 110
creche lutins	9 260	9 260
halte garderie	3 050	3 050
services communs Creches	150	250
Places en crèche		81 670
EDUCATION-ENFANCE-JEUNESSE	125 505	126 795
credits scolaires année n	47 385	48 675
<i>matisse credits scolaires</i>	11 770	11 275
<i>poussin credits scolaires</i>	8 250	9 515
<i>ferry credits scolaires</i>	16 445	16 775
<i>hugo credits scolaires</i>	10 920	11 110
autres dépenses scolaires	8 620	8 620
<i>matisse</i>	670	670
<i>poussin</i>	600	600
<i>ferry</i>	4 550	4 550
<i>victor hugo</i>	2 800	2 800
ALAE	8 850	8 850
CLAS / Parentalité	2 850	2 850
ALSH	54 600	54 600
CMJ	3 200	3 200
Services communs		
CUISINES CENTRALES ET SATELLITES RESTAURATION	390 610	395 576
Production	344 155	349 121
<i>denrées cuisines centrales repas scolaires-crèches-portage-ALSH et assimilés</i>	285 079	293 045
<i>denrées traiteur</i>	23 000	23 000
<i>autres charges à caractère général</i>	36 076	33 076
livraison	15 500	15 500
distribution satellites	7 725	7 725
services communs	23 230	23 230
CULTURE-SPORT-VIE ASSOCIATIVE	69 720	66 520
culture	34 340	30 880
bibliotheque	15 500	16 560
cinéma	9 180	9 180
sports -vie associative	7 700	7 700
PNNS	3 000	2 200
TECHNIQUE- URBANISME-ENVIRONNEMENT	698 390	735 048
batiments	117 500	128 190
espaces verts	86 960	98 460
équipements sportifs	26 550	25 320
voirie	26 500	26 200
urbanisme	58 700	46 372
environnement	8 150	6 307
eau-energie-fluides	373 030	403 199
cimetière	1 000	1 000
HYGIENE-SECURITE	50 000	47 000
entretien menager	47 000	47 000
prévention-sécurité (EPI)	3 000	0
POLICE	73 200	62 150
COMMUNICATION	42 150	45 630
MARCHE DE PLEIN VENT	2 750	2 750
SERVICES ADMINISTRATIFS ET MOYENS GENERAUX	328 145	350 588
Affaires générales (état civil-courrier-fournitures bureau-fêtes cérémonies...)	41 400	41 400
Informatique-téléphonie-internet	121 000	121 000
Finances-marchés publics-direction generale (assurances, annonces legales marches, documentation)	121 000	121 000
Assurances Dommages ouvrages	10 655	8 450
Ressources humaines + prévention	33 090	57 738
Jumelage	1 000	1 000
TOTAL	1 803 520	1 936 627

CHARGES DE PERSONNEL (012) : 4 932 K€

Les dépenses de personnel progressent de 13 K€ entre 2018 et 2019. Les réalisations prévisionnelles 2018 seront inférieures aux prévisions et permettent d'absorber la remise en œuvre du PPCR : parcours professionnels, carrières et rémunérations (+50 K€), l'augmentation du contrat d'assurance (+ 50 K€) ainsi que la hausse de la valeur faciale du ticket restaurant prise en charge uniquement par la commune (+13 K€).

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (65) : 590 K€

Prévisions budgétaires quasi stables entre 2018 et 2019 (-1 K€) :

Compte	Désignation	Total voté 2018	BP 2019
65548	Participation organismes regroupement	176 909	182 543
	Hersain bocage	136 479	138 320
	SDHEG	39 980	42 973
	Synd Bassin Hers Giroux	0	800
	Synd Haute garonne environnement (ex SMPE)	450	450
	Syndicat intercommunal du transport des personnes âgées	0	0
	Participation à Fonbeauzard collège violettes	16 000	16 000
657362	CCAS	93 000	93 000
6574	Subventions associations	172 000	170 000
6541	Créances irrécouvrables	4 000	1 000
6531/6532/6533/6534/6535	Indemnités élus et autres charges associés formations et déplacements élus	125 831	124 313
6558	Autres	3 000	3 000
TOTAL		590 740	589 856

ATTENUATION DE PRODUITS (014) : 150 K€

Elles comprennent :

- les pénalités « SRU » : avec 13.36% de logements sociaux sur le territoire aucamvillois, 280 manquent pour atteindre le taux obligatoire ; le montant de la pénalité unitaire étant de 304 €, elle s'élève au total à 85 K€ pour 2019.

- la contribution au Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales : 65 K€, en baisse par rapport aux prévisions 2018 mais réajustée par rapport au montant réellement du en 2018.

	Réalisé 2017	BP 2018	Réalisé 2018	BP 2019
Contribution SRU	127	128	82	85
Fonds péréquation ressources communales et intercommunales (FPIC)	68	75	63	65
TOTAL	195	203	145	148

3) Les charges financières (66) : 46 K€

Les prévisions des charges financières sont en baisse entre 2018 et 2019 de près de 5 K€.

Le montant des intérêts d'emprunt diminue. Sans nouvel emprunt contracté en 2018 et dans le cadre d'emprunts à annuités constantes, les intérêts baissent chaque année.

Les ICNE prévus au budget 2019 sont négatifs comme en 2018, la commune se désendette.

En K€	Total voté 2017	Réalisé 2017	BP 2018	Prévisions réalisations 2018
Intérêts emprunts 66111	66	51	53	48
Intérêts courus non échus 66112	26	22	- 2,2	-2.3
Total	90	73	50,8	46

4) L'épargne nette : 866 K€

L'épargne nette contribue au financement de l'investissement, elle correspond à l'autofinancement disponible pour financer l'équipement brut après remboursement de la dette.

L'épargne nette baisse de 452 K€ entre les prévisions de réalisation 2018 et le budget 2019 en raison de l'évolution des charges et de la baisse des produits. Pour le budget 2019, elle s'élève à 866 K€ et financera le programme d'investissement (hors acquisition foncière) à hauteur de 28 % environ. Par rapport aux prévisions du budget 2018, l'épargne nette diminue de 165 K€.

	2018	Réalisations 2018	2019
produits fonctionnement courant	8 787	8 893	8 746
<i>Evolution</i>			-147
charges fonctionnement courant	7 471	7 317	7 609
<i>Evolution</i>			292
EXCEDENT BRUT COURANT	1 316	1 576	1 137
solde exceptionnel	-50	-15	-49
<i>produits exceptionnels larges</i>	0	14	0
<i>charges exceptionnelles larges</i>	50	29	49
EPARGNE DE GESTION	1 266	1 561	1 088
intérêts	51	50	48
EPARGNE BRUTE	1 215	1 511	1 040
capital	184	193	174
EPARGNE NETTE	1 031	1 318	866
DEPENSES EQUIPEMENT	4 616	3 917	5 011
FINANCEMENT DES DEPENSES EQUIPEMEN	2 520	2 801	5 011
epargne nette	1 031	1 318	866
Dotations et subventions et divers	1 489	1 483	2 870
emprunt	0	0	1 275

Précision : les dépenses d'équipement de 5 011 K€ correspondent au programme d'investissement pour 3 061 K€ auxquels s'ajoutent les 100 K€ de dépenses imprévues et 1 850 K€ d'acquisition foncière destinée à la revente l'année même.

5) L'investissement

Le programme d'investissement prévu en 2019 s'élève à **3 061 K€** (hors opération d'acquisition foncière destinée à la cession). **Ces investissements portent à la fois sur des nouveaux équipements pour 2 136 K€**

- 3^{ème} tranche de vidéo protection : 526 K€
- Travaux de construction de la crèche Bambins : 1 200 K€
- Travaux de mise en accessibilité : 50 K€
- Opération cœur de ville : 360 K€

Mais également sur des opérations en cours pour 134 K€

- Rénovation J Ferry : 70 K€
- Construction Gymnase : 21 K€
- Fin de l'opération extension-rénovation Mairie : 43 K€

Et enfin, des études, la rénovation et le maintien en bon état du patrimoine communal et l'équipement des services pour 791 K€

- Aménagement urbain divers : 17 K€
- Travaux d'aménagement extérieur ALSH : 12 K€
- Mobilier et matériel ALAE : 2 K€
- Mobilier écoles : 12 K€
- Sécurisation écoles/Alae : 15 K€
- Mobilier et matériel petite enfance : 1 K€
- Travaux petite enfance : 27 K€
- Cuisines centrales : 31 K€
- Equipement du Gymnase : 37 K€
- Travaux d'économie d'énergie Matisse : 220 K€
- Environnement et développement durable : 6 K€
- DSTUE : 32 K€
- Aménagement de la salle Brassens : 26 K€
- Mise en conformité des Halles Savary (sécurité incendie) : 70 K€
- Aménagement Savary : 31 K€
- Aménagement et équipement cinéma : 22 K€
- Equipement médiathèque : 16 K€
- Hygiène sécurité : 10 K€
- Travaux d'aménagement du cimetière : 5 K€
- Travaux local police : 20 K€
- Equipement police : 11 K€
- Autres : 68 K€
- Réserves : 100 K€

Le financement de ce programme est assuré par :

- l'autofinancement épargne nette	866 K€
- FCTVA	385 K€
- subventions	482 K€

Enfin, pour l'équilibre de la section d'investissement, un recours à l'emprunt de 1 275 K€ est nécessaire. Le résultat de clôture de l'exercice 2018 qui sera pris en compte lors de la décision modificative n°1, estimé à ce jour à 993 K€, devrait venir atténuer pour partie ce recours à l'emprunt.